



VERS UN PORTAGE COLLABORATIF

MARCHONS ENSEMBLE AVEC LES PREMIERS PEUPLES



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la rectrice	4
Mot de Michèle Audette	5
Mot de la vice-rectrice aux études	6
Énoncé de reconnaissance	7
Engagement au Principe de Joyce	8
Un engagement durable envers la réconciliation	9
Vers un plan renouvelé et élargi	9
Une démarche structurée et inclusive	10
Le portage vers une destination partagée	11
Un avenir à bâtir ensemble	13
AXE 1 - Un parcours étudiant sécurisant	14
AXE 2 - Apprendre ensemble	16
AXE 3 - Élargir les horizons en recherche	18
AXE 4 - Réconciliation vivante et engagement collectif	20
Indicateurs de résultats	22
Mise en œuvre du plan d'action	24
Quelques réalisations	25
Liste des sigles	26

Le Bureau des Premiers Peuples tient à remercier chaleureusement l'agence Niaka pour les magnifiques illustrations qui embellissent ce plan, ainsi que les photographes ayant contribué à le rendre vivant : Stéphane Audet, Marie-Noëlle Charlebois, Félix Desforges, Yan Doublet, Alexandre Dumais-Dubé et Annie Hervieux.



MOT DE LA RECTRICE

POURSUIVRE LA TRANSFORMATION

La réconciliation prend forme dans la rencontre, dans l'écoute attentive et mutuelle, dans les gestes que nous posons ensemble et qui, peu à peu, dessinent un chemin commun.

Au fil des années, le plan *En action avec les Premiers Peuples* a accompagné nos pas, ouvrant des espaces de dialogue, de partage et d'apprentissage. Il a permis à l'Université Laval d'avancer aux côtés des communautés autochtones en accueillant leurs savoirs, leurs perspectives et leurs réalités comme des repères qui orientent et nourrissent notre action collective.

La mise à jour du plan d'action marque aujourd'hui une étape importante de ce parcours. Elle nous invite à renouveler notre engagement et à poursuivre la transformation amorcée. Ce plan reflète la vision de l'université que nous aspirons à devenir : une université qui reconnaît et valorise les savoirs autochtones, qui ancre la coconstruction au cœur de l'enseignement et de la recherche, qui soutient la réussite étudiante autochtone et qui adapte ses pratiques pour accueillir pleinement les voix, les savoirs et les aspirations des Premiers Peuples.

J'invite chacune et chacun à nourrir cet élan collectif. Ensemble, continuons à développer les conditions gagnantes permettant aux personnes issues des Premiers Peuples de réaliser pleinement leur potentiel et de poursuivre des parcours porteurs de sens, et ce, avec respect, humilité et détermination.

Pr^e Sophie D'Amours
Rectrice



MOT DE MICHÈLE AUDETTE

CONSOLIDER LES PONTS

Nous avons déjà érigé des ponts, ouvert des dialogues et mis en valeur les savoirs traditionnels. Ce plan confirme que la réconciliation demeure en mouvement pour renforcer les alliances. Il encourage Premiers Peuples et allochtones à marcher ensemble pour construire une université fondée sur la compréhension mutuelle et l'engagement partagé.

J'observe un désir réel de mieux comprendre les réalités autochtones, en enseignement comme en recherche, et de valoriser la réciprocité dans les pratiques et les partenariats. C'est une attitude courageuse et respectueuse qu'adoptent de plus en plus de membres de la communauté afin de bâtir des relations plus justes. L'accueil de notre identité comme peuples autochtones constitue un pas important vers un établissement plus inclusif. Reconnaître l'influence des nations autochtones et leur place centrale dans la coconstruction des relations consolide les partenariats et soutient une gouvernance responsable, portée par le courage et le respect.

Michèle Audette, sénatrice
Conseillère principale à la réconciliation
et à l'éducation autochtone





MOT DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

CHEMINER ENSEMBLE VERS LA RÉUSSITE

Ce plan place au cœur de nos priorités le bien-être et la réussite des personnes étudiantes autochtones. Il nous invite à approfondir les gestes déjà posés, à renforcer les liens qui nous unissent et à poursuivre la construction d'un milieu d'apprentissage enrichi par les savoirs et les perspectives autochtones.

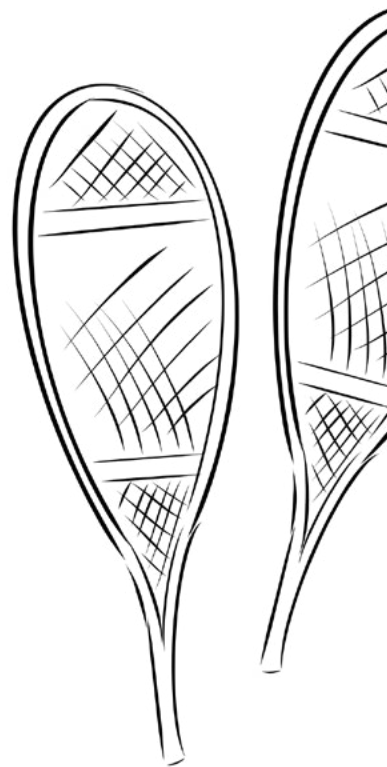
Il nous engage à aller plus loin afin d'offrir aux personnes étudiantes autochtones des conditions d'apprentissage qui reconnaissent leurs réalités, soutiennent leurs aspirations et honorent la diversité de leurs parcours.

Ce mouvement collectif est aussi un appel à la reconnaissance mutuelle, au partage des savoirs et à un engagement renouvelé. Il rappelle que la réconciliation se construit dans la durée, par des gestes concrets, pour mieux accueillir, comprendre et accompagner.

Poursuivons ce chemin avec écoute, ouverture et engagement, en faisant de ce plan une démarche vivante qui transforme nos façons d'apprendre, de collaborer et de grandir ensemble.

Pr^e Cathia Bergeron

Vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

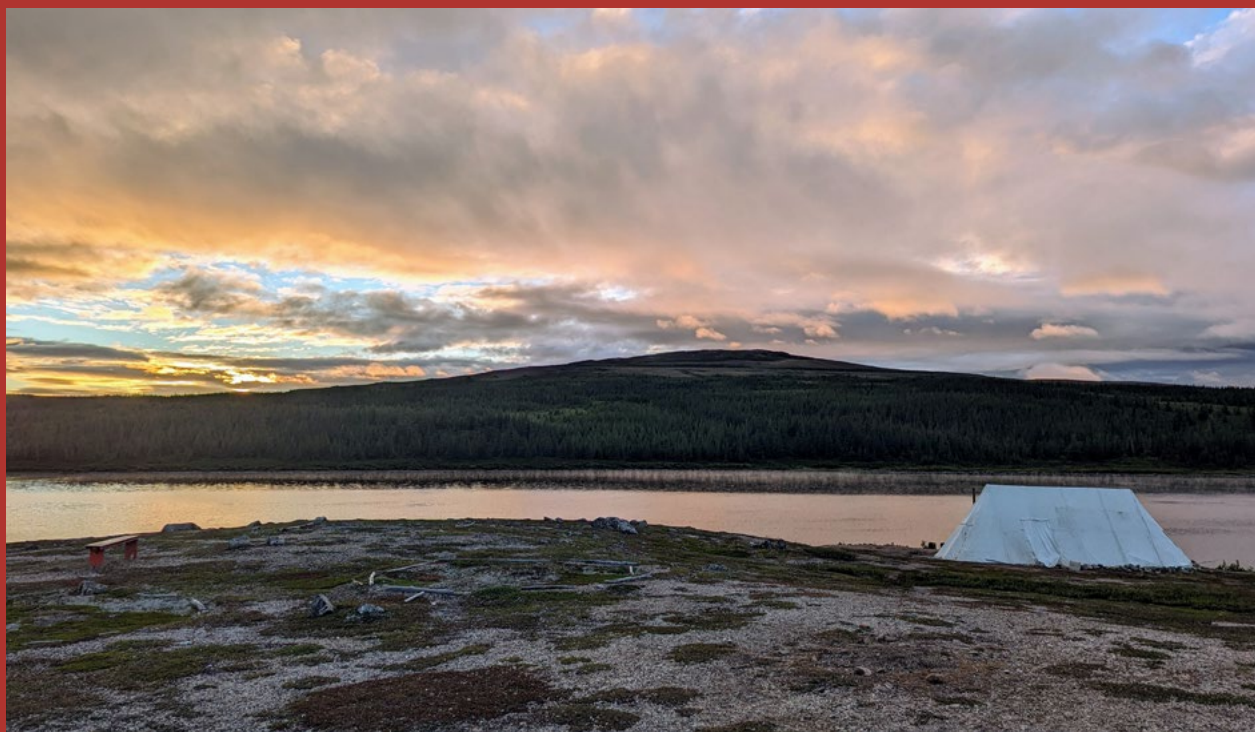




ÉNONCÉ DE RECONNAISSANCE

Dans un esprit d'amitié et de solidarité, l'Université Laval rend hommage aux Premiers Peuples de ces lieux. Étant à la croisée du Onyionhwentsiio' du peuple Wendat, du Ndakina du peuple W8banaki, du Nitassinan du peuple Innu, du Nitaskinan du peuple Atikamekw et du Wolastokuk du peuple Wolastoqey, nous honorons nos relations les uns avec les autres.

Dans ce même esprit, l'Université Laval réaffirme sa volonté de tisser des relations authentiques, respectueuses et solidaires avec toutes les nations, où qu'elles se trouvent, en accord avec leurs réalités et leurs aspirations. La réconciliation est un engagement à agir, à écouter et à transformer nos relations avec les Premiers Peuples dans un esprit de respect, de justice et de collaboration.

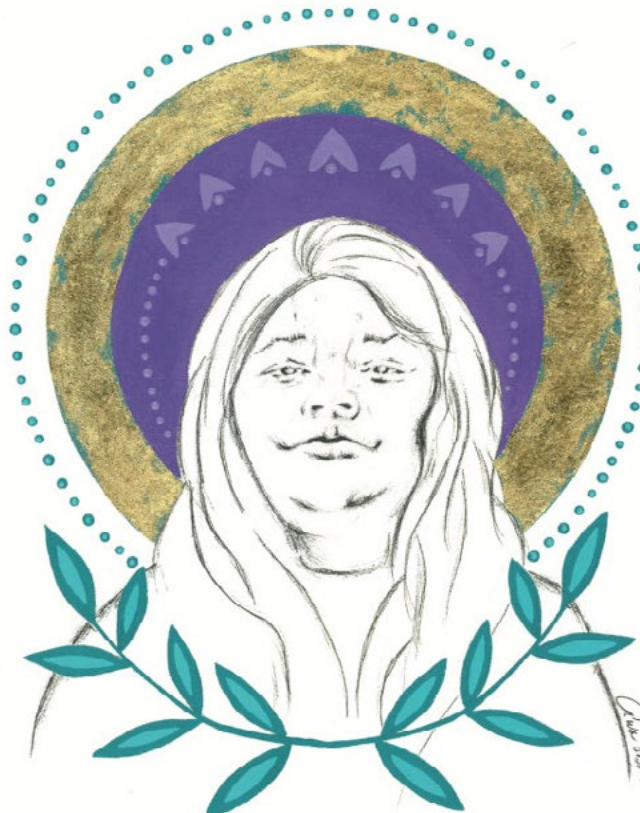


ENGAGEMENT AU PRINCIPE DE JOYCE

« Le Principe de Joyce vise à garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. Le Principe de Joyce requiert obligatoirement la reconnaissance et le respect des savoirs et des connaissances traditionnelles et vivantes des Autochtones en matière de santé¹. »

L'Université Laval réitère son engagement à lutter contre le racisme systémique et à promouvoir des environnements culturellement sécurisants pour les Premiers Peuples, en accord avec le Principe de Joyce. Elle poursuit une démarche de réconciliation durable, fondée sur l'écoute, la collaboration et la coconstruction avec les nations autochtones, afin d'assurer un accès équitable, respectueux et sécuritaire aux services, aux savoirs et aux espaces universitaires.

Le Principe de Joyce a été adopté par le Conseil d'administration le 15 avril 2026.



¹ principedejoyce.com

UN ENGAGEMENT DURABLE ENVERS LA RÉCONCILIATION

L'Université Laval s'est donné comme mission de former des générations étudiantes engagées et créatrices, des citoyennes et citoyens de premier plan, des scientifiques et des leaders exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés. La démarche de réconciliation entreprise avec les Premiers Peuples donne à cette mission une portée élargie : elle nous invite à apprendre les uns des autres, à avancer ensemble et à préparer des générations qui contribueront à un avenir partagé, guidé par le respect mutuel et la réciprocité.

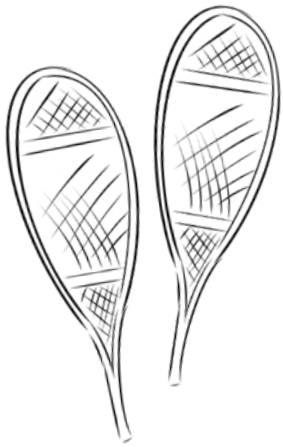
Cet engagement s'est affirmé au cours des dernières années, nourri par le dialogue avec les personnes issues des Premiers Peuples et par les appels à l'action², dans la continuité des relations de longue date que l'Université entretient avec des communautés autochtones. C'est dans ce contexte qu'en 2021, l'Université a adopté le plan *En action avec les Premiers Peuples*. Celui-ci visait à mettre en place un parcours d'accompagnement cohérent et culturellement sécurisant pour les personnes étudiantes autochtones, tout en consolidant des partenariats durables et en intégrant les savoirs et les perspectives autochtones dans l'enseignement et la recherche.

VERS UN PLAN RENOUVELÉ ET ÉLARGI

Forte des avancées réalisées et des liens consolidés au fil des dernières années, l'Université souhaite aujourd'hui franchir une nouvelle étape. La mise à jour du plan témoigne de la volonté d'élargir les actions entreprises, de répondre aux besoins émergents exprimés par les communautés dans le cadre d'un dialogue continu et de consolider son rôle comme partenaire engagé dans la construction d'un avenir plus juste et inclusif. Ce nouveau plan mobilisateur s'arrime étroitement à la vision et aux valeurs de l'Université Laval afin que la réconciliation avec les Premiers Peuples devienne un moteur essentiel de sa transformation.

² Commission royale sur les peuples autochtones, Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Commission de vérité et réconciliation du Canada, Principes d'Universités Canada en matière d'éducation des Autochtones, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (Commission Viens), Principe de Joyce





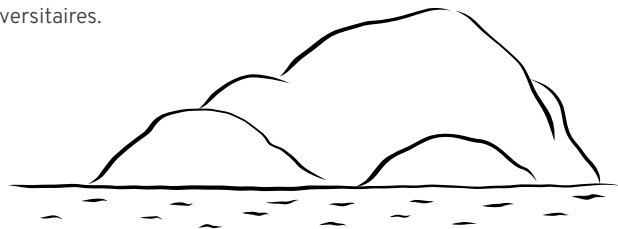
UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET INCLUSIVE

Pour élaborer cette mise à jour, une vaste démarche de consultation et de mobilisation a été menée avec l'appui précieux de l'Institut Ashukan³, véritable partenaire de ce portage collectif. Fondée sur l'écoute, le dialogue et la collaboration, elle visait à brosser un portrait fidèle des actions déjà réalisées et à définir les prochaines étapes de ce travail partagé. Une analyse des initiatives menées dans les universités canadiennes et à l'Université Laval a permis d'identifier des pratiques exemplaires et d'élaborer un cadre d'entrevue rigoureux. Les rencontres tenues au printemps et à l'été 2025 avec les facultés et des membres du corps professoral ont ensuite généré un contenu riche et porteur de pistes concrètes.

Au cours des derniers mois, des échanges soutenus avec les organisations et les nations autochtones ainsi qu'avec les associations étudiantes, dont l'Association étudiante autochtone de l'Université Laval, ont permis de recueillir des rétroactions éclairantes qui sont venues enrichir l'ensemble des travaux. Le rapport et les recommandations formulées en 2018 par le Comité de réflexion sur la réconciliation de l'Université Laval⁴ ont également constitué un repère important.

Enfin, la rencontre bisannuelle des gestionnaires de l'Université, tenue le 5 novembre 2025 et entièrement consacrée au thème « Vers un portage collaboratif : s'engager auprès des Premiers Peuples », a constitué un moment fort de réflexion et de mobilisation. Cet espace de partage et de sensibilisation a permis de mieux comprendre les réalités des Premiers Peuples et de jeter les bases d'un engagement institutionnel renouvelé et cohérent.

L'ensemble de ces contributions a nourri l'élaboration du plan d'action intitulé *Vers un portage collaboratif : marchons ensemble avec les Premiers Peuples*. Celui-ci a été présenté à la Table des doyennes et doyens, aux trois commissions permanentes ainsi qu'à l'Association étudiante autochtone de l'Université Laval afin de recueillir leurs perspectives et leurs recommandations. Le plan a ensuite été soumis à l'approbation des instances universitaires.



³ institutashukan.com

⁴ Ce comité a été créé à l'hiver 2018, sous l'impulsion de la rectrice Sophie D'Amours. Coprésidé par Robert Beaugard et Prudence Hannis, il réunissait à parts égales des membres de l'Université et des communautés autochtones. Mandaté pour identifier les priorités en matière de formation des personnes autochtones aux études supérieures, il a produit un rapport à l'automne 2018, dans lequel étaient présentées des recommandations touchant les services, la formation, la sensibilisation, la recherche, la gouvernance et les partenariats.

LE PORTAGE VERS UNE DESTINATION PARTAGÉE

Ce plan s'inspire profondément de l'esprit du portage collectif. Il en reprend les principes essentiels : avancer ensemble, partager la responsabilité et unir les forces. Organisé autour de quatre axes, soit le parcours étudiant, la formation, la recherche et l'engagement institutionnel, il s'appuie sur une collaboration concrète et vivante avec les Premiers Peuples, dans une relation de réciprocité et de coconstruction.

Dans cette perspective, la réussite repose sur l'engagement collectif : comme dans un portage, chacune et chacun contribue selon ses forces, et cette solidarité permet d'ancrer la réconciliation dans la durée.

Dans les traditions des Premiers Peuples, le portage renvoie à l'art de transporter ensemble ce qui est essentiel, que ce soit le canot, les tentes, les vivres, pour se rendre en territoire et poursuivre son chemin. Il symbolise un effort collectif où chacune et chacun apporte sa part pour atteindre une destination commune. Cette pratique, profondément ancrée dans les cultures autochtones, évoque un chemin partagé, une responsabilité mutuelle et la volonté d'avancer ensemble malgré les défis.



Le cercle, choisi comme représentation visuelle, traduit une pensée profondément enracinée dans les cultures autochtones : une vision circulaire où tout est lié, où chaque axe s'inscrit dans une continuité vivante. Le caractère sacré du cercle rappelle que chaque direction, chaque dimension de l'être, chaque cycle de la vie sont interdépendants.

Ainsi, le cercle enseigne que rien ne s'accomplit seul : la confiance, le dialogue et des alliances durables sont les forces qui soutiennent toute transformation sociale.

Chaque action prend racine dans cette relation de réciprocité et de coconstruction qui unit l'Université et les Premiers Peuples.

AXE 4 – Réconciliation vivante et engagement collectif

Le **wampum** unit et engage : il rappelle la confiance, la relation durable et l'importance d'un dialogue qui guide l'action collective.

AXE 3 – Élargir les horizons en recherche

L'**aigle** élargit la vue :
il embrasse un ensemble d'éléments, capte toutes les perspectives et transforme cette vision claire en une **recherche-action** ancrée dans le réel.

AXE 1 – Un parcours étudiant sécurisant

Le **canot et la rame** ouvrent le chemin : honorer le savoir de nos ancêtres, avancer par l'effort et progresser avec une direction claire et un engagement actif.

AXE 2 – Apprendre ensemble

Le **perlage** relie les savoirs : chaque perle dirige vers un motif commun, dans une méthode concertée où l'on crée ensemble.

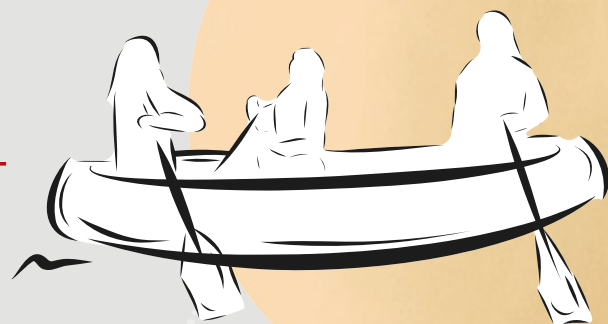
UN AVENIR À BÂTIR ENSEMBLE

Ce plan institutionnel ouvre la voie à l'université que nous voulons devenir, un pas de plus vers une réconciliation vivante et durable. Nous rêvons d'une communauté qui reconnaît les savoirs et les perspectives autochtones et leur fait place, qui ancre la coconstruction dans la recherche, qui soutient la réussite étudiante autochtone et qui transforme ses pratiques et ses politiques pour une gouvernance inclusive. Ensemble, nous cheminons vers un avenir équitable et partagé, guidés par une relation de réciprocité qui se tisse et se renforce au fil du chemin.



AXE 1

UN PARCOURS ÉTUDIANT SÉCURISANT



OBJECTIF : FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDES,
LE SOUTIEN ET LA RÉUSSITE
DES PERSONNES AUTOCHTONES

L'Université souhaite offrir aux personnes étudiantes autochtones un parcours sécurisant où elles se sentent reconnues, soutenues et valorisées, sur le plan tant scolaire que personnel. En renforçant les mesures d'accueil, de mentorat et de soutien, ainsi qu'en créant un environnement favorisant le bien-être, elle vise à accroître leur présence et à soutenir leur réussite à tous les cycles d'études.

Cette démarche s'appuie sur un engagement partagé, où l'accompagnement institutionnel et l'implication de ces personnes se conjuguent pour soutenir leur parcours.





ACTIONS

Les unités mentionnées pour chaque action sont celles appelées à en assurer la mise en œuvre. La liste des sigles est présentée à la page 26.

- 1.1** Poursuivre le développement d'une stratégie d'attraction et de rétention des personnes étudiantes issues des Premiers Peuples. (BPP-VREAE-ULC-Facultés)
- 1.2** Actualiser certains critères d'admission et modalités afin de tenir compte des réalités et des parcours des personnes étudiantes autochtones. (BPP-VREAE-BREG-FESP)
- 1.3** Approfondir l'analyse et l'exploration d'outils facilitant la reconnaissance des acquis extrascolaires des membres des Premiers Peuples pour valoriser les compétences, les expériences et les savoirs issus de leurs parcours et de leurs réalités propres. (BREG-BPP-Facultés)
- 1.4** Renforcer le programme d'accueil des personnes étudiantes autochtones. (BPP-Facultés-DSCE)
- 1.5** Bonifier le programme de mentorat et d'accompagnement pour les personnes autochtones à tous les cycles d'études. (BPP-Facultés-FESP)
- 1.6** Élargir l'offre de soutien en matière linguistique pour accompagner les personnes autochtones dans leur parcours universitaire. (BPP-ELUL-Facultés)
- 1.7** Développer des initiatives interfacultaires et mutualiser les services et les activités au bénéfice des personnes étudiantes autochtones afin d'optimiser les ressources et de renforcer la cohérence des actions. (Facultés-BPP-DSCE-CADEUL-AEA)
- 1.8** Offrir des services adaptés en santé mentale et mieux-être de même que des espaces culturellement sécurisants aux personnes étudiantes autochtones. (VREAE-CACE-BPP-DSCE-VRAIDD-Mon équilibre ULaval)
- 1.9** Offrir des bourses répondant aux besoins des personnes étudiantes issues des Premiers Peuples afin de soutenir leur réussite et de favoriser leur accès à tous les cycles d'études. (BBAF-DPRD-Facultés-FESP)
- 1.10** Poursuivre la tenue d'événements visant à souligner la réussite des personnes étudiantes autochtones (collation des grades, activités en faculté, etc.). (BSG-Facultés-VRAIDD-VREAE)
- 1.11** Contribuer activement au parcours de services des milieux de vie autochtone de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec⁵, en travaillant avec les partenaires du Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale (Pôle Québec), pour soutenir les transitions et renforcer la synergie et la complémentarité des services. (BPP-DSCE-VREAE-BEDI)
- 1.12** Encourager l'implication des personnes étudiantes autochtones dans la vie universitaire sous toutes ses formes, incluant les instances, l'Association étudiante autochtone de l'Université Laval et les initiatives communautaires. (BPP-VREAE-VRRCI-VRAIDD-REC-AEA)

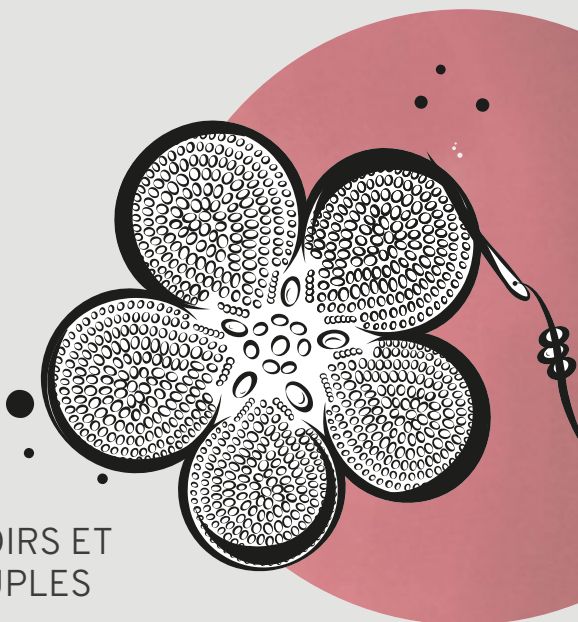
⁵ L'Université Laval accueille sur son campus des résidences et un milieu de vie communautaire destinés aux personnes étudiantes des populations autochtones du Québec, un projet porté par la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

AXE 2

APPRENDRE ENSEMBLE

OBJECTIF : REPENSER LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN INCLUANT LES SAVOIRS ET LES PERSPECTIVES DES PREMIERS PEUPLES

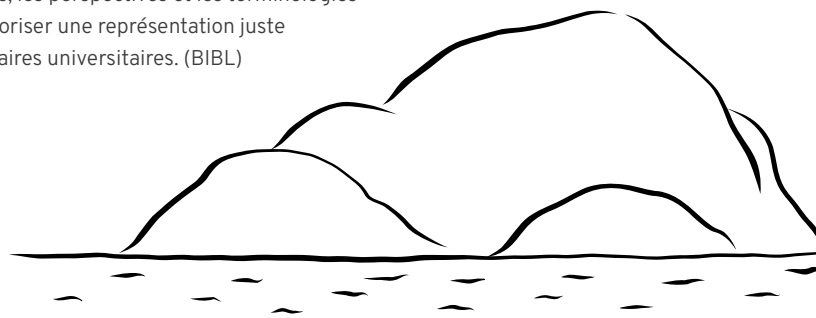
L'Université reconnaît la valeur fondamentale des savoirs et des perspectives autochtones et souhaite mettre en lumière leur contribution à un avenir partagé. En honorant ces savoirs et en favorisant la coconstruction des connaissances, elle vise à créer un espace où différentes modalités d'apprentissage se rencontrent dans le respect mutuel. Cette démarche a pour objectif d'enrichir l'expérience éducative, de renforcer les liens entre les communautés et de soutenir la construction d'un milieu plus inclusif et équitable.





ACTIONS

Les unités mentionnées pour chaque action sont celles appelées à en assurer la mise en œuvre.
La liste des sigles est présentée à la page 26.

- 2.1** Développer un guide de référence pour accompagner le corps professoral et le personnel enseignant dans le processus d'intégration des savoirs et des réalités autochtones ainsi que dans l'adaptation des stratégies pédagogiques et d'évaluation. (BPP-SSE-VREAE-BQP)
 - 2.2** Créer un cercle de collaboration pédagogique autochtones/allochtones, où les membres se partagent leurs pratiques, s'entraident et proposent des pistes pour enrichir les formations, tout en portant une réflexion profonde sur les approches pédagogiques et évaluatives respectueuses des Premiers Peuples. (VREAE-BPP-SSE)
 - 2.3** Promouvoir et enrichir l'offre de formation destinée au corps professoral et au personnel enseignant afin de nourrir une compréhension approfondie des savoirs et des réalités autochtones et de soutenir des approches pédagogiques ancrées dans le respect et la réciprocité. (VREAE-SSE-VRRHF-BPP)
 - 2.4** Favoriser l'inclusion de contenus relatifs aux Premiers Peuples dans les programmes d'enseignement afin d'élargir la représentation de leurs savoirs et de leurs perspectives. (Facultés-SSE-BQP-BPP)
 - 2.5** Harmoniser les contenus relatifs aux Premiers Peuples déjà présents dans les programmes afin d'assurer une représentation respectueuse de leurs savoirs et de leurs réalités. (Facultés-SSE-BQP-BPP)
 - 2.6** Poursuivre la mise en place de stages professionnalisants en contexte autochtone, accompagnés d'une formation préparatoire, afin de permettre aux personnes étudiantes allochtones de mieux saisir les réalités autochtones et de s'engager dans des pratiques respectueuses et collaboratives. (Facultés-SDP-BPP)
 - 2.7** Développer davantage de programmes ou de parcours de formation destinés aux personnes issues des Premiers Peuples, en coconstruction avec les organisations et les communautés autochtones. (Facultés-BQP)
 - 2.8** Soutenir et enrichir l'enseignement des langues autochtones afin de favoriser leur transmission, leur valorisation et leur pérennité. (BPP-ELUL)
 - 2.9** Créer un parcours entrepreneurial pour les personnes étudiantes autochtones. (BPP-Facultés-VREAE)
 - 2.10** Poursuivre la mise à jour et l'enrichissement du Répertoire de vedettes-matière de la Bibliothèque en intégrant les savoirs, les perspectives et les terminologies propres aux Premiers Peuples afin de favoriser une représentation juste et inclusive dans les systèmes documentaires universitaires. (BIBL)
- 

AXE 3.

ÉLARGIR LES HORIZONS EN RECHERCHE

OBJECTIF : VALORISER LA RÉCIPROCITÉ AVEC
LES PREMIERS PEUPLES DANS LES PRATIQUES
ET LES PARTENARIATS DE RECHERCHE

L'Université souhaite faire de la recherche un espace fondé sur la réciprocité, le respect mutuel et la collaboration avec les Premiers Peuples, une condition essentielle à la réconciliation. Cette démarche reconnaît et respecte leurs réalités culturelles, valorise la transmission des savoirs et encourage leur participation pleine et entière aux projets de recherche et de consultation dans le respect des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) des Premières Nations⁶.



⁶ fniqc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations



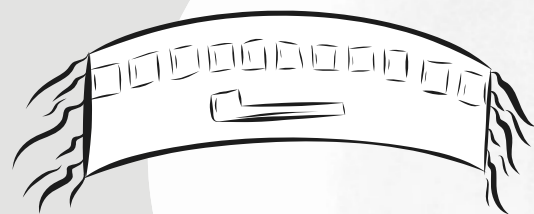
ACTIONS

Les unités mentionnées pour chaque action sont celles appelées à en assurer la mise en œuvre. La liste des sigles est présentée à la page 26.

- 3.1** Favoriser les occasions de maillage entre les communautés autochtones et l'Université afin de soutenir la réalisation de projets de recherche prioritaires pour les communautés. (VRRCI-BPP)
- 3.2** Encourager la participation des partenaires autochtones dès la phase initiale des projets de recherche, en veillant à ce que les résultats de recherche soient accessibles aux communautés concernées et qu'ils soutiennent leurs besoins, leurs savoirs et leurs initiatives.
- 3.3** Faciliter la collaboration entre les comités d'éthique et tout organisme compétent reconnu par les autorités des nations autochtones dans le processus d'approbation éthique des recherches impliquant les Premiers Peuples, et offrir de la formation aux membres des comités d'éthique. (VRRCI-Facultés-BPP)
- 3.4** Développer des entités structurantes de recherche coconstruites avec les communautés autochtones pour soutenir la production de savoirs partagés et des retombées bénéfiques pour toutes les parties. (VRRCI-Facultés-DPRD)
- 3.5** Valoriser la participation de porteuses et porteurs de savoirs autochtones dans les projets de recherche et développer des modalités de collaboration qui assurent la reconnaissance de leurs savoirs et la coconstruction des connaissances. (VRRCI-Facultés-BPP)
- 3.6** Promouvoir et bonifier l'offre de formations destinée aux chercheuses et chercheurs afin de les sensibiliser aux contextes autochtones, de favoriser des pratiques éthiques et de diffuser les principes de PCAP comme cadre de référence. (VRRCI-VRRHF-SSE-BPP)
- 3.7** Établir une communauté de pratique pour les chercheuses et chercheurs en contexte autochtone afin de soutenir l'échange de savoirs. (VRRCI-Facultés-BPP)
- 3.8** Mettre en place une banque d'informations et de ressources (boîte à outils) destinée à diffuser et à valoriser ces pratiques. (VRRCI-BPP)
- 3.9** Offrir des occasions d'initiation à la recherche pour les personnes étudiantes autochtones. (Facultés-VRRCI)

AXE 4

RÉCONCILIATION VIVANTE ET ENGAGEMENT COLLECTIF



OBJECTIF : TRANSFORMER LES PRATIQUES ET
RENFORCER LA REPRÉSENTATION DES PREMIERS
PEUPLES POUR COCONSTRUIRE UNE UNIVERSITÉ
PLUS INCLUSIVE ET ENGAGÉE

Coconstruire une université plus inclusive et engagée implique de transformer les pratiques afin que les Premiers Peuples soient pleinement représentés et valorisés. La réconciliation devient alors un principe porteur qui guide nos actions et mobilise la communauté universitaire à agir collectivement, dans une relation de confiance et de réciprocité. En créant davantage d'espaces de dialogue, de reconnaissance et de participation, l'Université Laval participe à un changement durable et porteur de sens.



ACTIONS

Les unités mentionnées pour chaque action sont celles appelées à en assurer la mise en œuvre.
La liste des sigles est présentée à la page 26.

- 4.1 Recenser les initiatives menées par, pour et avec les Premiers Peuples afin de documenter les expériences, d'évaluer les retombées et de favoriser le partage des savoirs dans une perspective de transformation institutionnelle. (VREAE-BPP)
- 4.2 Porter un regard approfondi sur les politiques et les pratiques afin de proposer des transformations alignées sur les visions, les savoirs et les droits autochtones, dans une démarche d'inclusion structurée. (BPP-VREAE)
- 4.3 Créer un comité-conseil institutionnel ayant pour mandat de soutenir et de guider l'Université dans son processus de réconciliation avec les Premiers Peuples. (REC-VREAE)
- 4.4 Simplifier et harmoniser les processus administratifs afin de réduire les obstacles et de créer un environnement propice à des collaborations authentiques, agiles et durables avec les Premiers Peuples. (VRRHF-VREX-VRRCI-VREAE)
- 4.5 Stimuler une participation accrue de l'ensemble de la communauté universitaire aux formations portant sur les réalités et les savoirs autochtones afin de favoriser la sensibilisation, le dialogue interculturel et un accueil empreint de respect envers les personnes autochtones. (VRRHF-BPP)
- 4.6 Encourager la tenue d'événements et d'initiatives valorisant les cultures et les savoirs autochtones au sein des facultés et des unités, et mettre en lumière l'art autochtone dans les espaces universitaires. (BPP-Facultés-BIBL-ULC)
- 4.7 Favoriser la soumission de candidatures autochtones à des concours, à des prix et à des distinctions pour accroître leur reconnaissance institutionnelle et publique. (REC-Facultés-CPDUL-ULC)
- 4.8 Accroître le recrutement de personnes issues des Premiers Peuples au sein des personnels administratif et enseignant et du corps professoral afin d'enrichir les perspectives et de soutenir les transformations structurelles par leurs savoirs, leurs visions et leurs pratiques. (VRRHF-Facultés)
- 4.9 Renforcer la représentation de personnes issues des Premiers Peuples au sein des instances, des comités et des autres espaces de participation de l'Université. (REC-VREX-VREAE-VRRHF-VRRCI-VRAIDD-VRIT-Facultés)
- 4.10 Participer activement au projet de la Maison des savoirs mené par le Conseil en éducation des Premières Nations, en collaboration avec les universités québécoises. (BPP-VREAE-Facultés-VRRCI-BREG-BQP)



Pour assurer une mise en œuvre cohérente et mesurable de chacun des axes, l'Université s'appuie sur des indicateurs concrets permettant de suivre les progrès réalisés et d'évaluer l'impact des actions entreprises. Ces indicateurs traduisent l'engagement institutionnel en résultats observables et atteignables.

AXE 1 – UN PARCOURS ÉTUDIANT SÉCURISANT

La progression sera observée grâce :

- au nombre de personnes étudiantes autochtones autodéclarées inscrites aux programmes de grade à tous les cycles d'études
- à la mise en place d'un programme d'accueil et d'orientation destiné aux personnes étudiantes autochtones
- à la mise en place d'un programme de mentorat et d'accompagnement
- au nombre de personnes issues des Premiers Peuples inscrites dans un programme de grade ayant obtenu une bourse
- au taux de persévérance après un an des personnes étudiantes autochtones autodéclarées inscrites dans un programme de premier cycle

Ces indicateurs permettront de mesurer l'amélioration de l'accès aux études, du soutien apporté et de la réussite étudiante.

AXE 2 – APPRENDRE ENSEMBLE

Les résultats attendus se mesureront notamment par :

- le nombre de cours obligatoires et optionnels intégrant les perspectives autochtones dans les programmes de grade
- le nombre de programmes de formation destinés aux personnes issues des Premiers Peuples et développés en partenariat avec les organisations et les communautés autochtones
- la création d'un guide de référence pour accompagner le corps professoral et le personnel enseignant
- le nombre de cours de langues autochtones offerts
- le nombre de stages réalisés en contexte autochtone

Ces indicateurs permettront de suivre l'intégration progressive des savoirs autochtones dans la formation universitaire.

AXE 3 – ÉLARGIR LES HORIZONS EN RECHERCHE

L'impact des actions sera évalué grâce :

- à la mise en œuvre d'une offre de formation destinée aux chercheuses et chercheurs
- au nombre de projets de recherche coconstruits avec les communautés autochtones
- au nombre d'entités d'enseignement et de recherche structurantes élaborées en partenariat avec ces communautés

Ces mesures reflètent la volonté de renforcer la réciprocité et la collaboration en recherche.

AXE 4 – RÉCONCILIATION VIVANTE ET ENGAGEMENT COLLECTIF

Les résultats seront suivis à partir de :

- la création du comité de mise en œuvre du plan
- la création et la mise en place du comité-conseil institutionnel pour les Premiers Peuples
- le nombre de membres de la communauté universitaire ayant suivi une formation sur les perspectives autochtones
- le nombre de personnes issues des Premiers Peuples employées à l'Université Laval au sein tant des personnels administratif et enseignant que du corps professoral

Ces indicateurs témoigneront de la transformation des pratiques institutionnelles et du renforcement de la représentation des Premiers Peuples.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La mise en œuvre du plan d'action s'inscrit dans une démarche institutionnelle mobilisant l'ensemble des forces vives de l'Université. Avec plus de 42 actions à mettre en place, toutes les unités pédagogiques et administratives sont ou seront appelées à contribuer à cette transformation.

Placée sous la responsabilité conjointe du Rectorat et du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, cette mise en œuvre nécessitera l'identification des priorités, la définition des stratégies de mise en place, l'établissement des échéanciers et la création de mécanismes de suivi adaptés.

Le Bureau des Premiers Peuples assumera la responsabilité du suivi global du plan et créera un comité de mise en œuvre chargé de coordonner les travaux, d'en assurer la cohérence opérationnelle et de soutenir les unités dans la mise en place des actions.

Les travaux seront éclairés par le comité-conseil institutionnel pour les Premiers Peuples, qui aura notamment pour mandat de suivre l'évolution du plan. Ensemble, ces mécanismes permettront de présenter annuellement aux instances de l'Université un état d'avancement reflétant l'évolution des travaux.



QUELQUES RÉALISATIONS

- Mise sur pied du Comité de réflexion sur la réconciliation de l'Université Laval et élaboration d'un rapport recommandant des actions en matière de services, de formation, de sensibilisation, de recherche, de gouvernance et de partenariats (2018)
- Organisation du Forum national sur la réconciliation conjointement avec l'Université du Québec, en collaboration avec Universités Canada et en coconstruction avec divers partenaires (2021)
- Adoption du plan *En action avec les Premiers Peuples* (2021)
- Signature d'un partenariat avec la Fondation Mastercard pour favoriser l'accès, la poursuite et la réussite des études universitaires d'étudiantes et d'étudiants provenant de communautés autochtones du Québec (2021)
- Création d'un programme de bourses destiné aux personnes étudiantes issues des Premiers Peuples inscrites aux cycles supérieurs (2022)
- Inauguration du Cercle des Premiers Peuples, un espace culturellement sécuritaire où les étudiantes et étudiants autochtones peuvent étudier, échanger et renouer avec leur culture (2023)
- Entente de partenariat entre l'Université Laval et Aboriginal Financial Officers Association of Canada (AFOA Canada) pour soutenir l'accès en français au programme Certified Aboriginal Financial Manager-CAFM (2023)
- Lancement du microprogramme en gestion dans un contexte autochtone (2023)
- Réalisation d'activités pour faire connaître les réalités et les enjeux des Premiers Peuples ainsi que pour valoriser les savoirs et les pratiques autochtones (en continu)
- Création de nouveaux programmes de formation destinés aux Premiers Peuples : microprogramme en archéologie pour les Premiers Peuples; nanoprogramme Gardiens et gardiennes du territoire; cours *Langue et culture innues* (2022-2025)
- Tenue du premier Rassemblement des aînées et aînés à l'Université Laval (2024)
- Création du Bureau des Premiers Peuples pour doter la démarche de réconciliation d'une gouvernance légitime et durable (2024)
- Partenariat entre l'Université Laval, le Conseil en éducation des Premières Nations et l'ensemble des universités québécoises pour la création de la Maison des savoirs (2025)
- Construction d'un milieu de vie communautaire Yahndawa' pour les étudiantes et étudiants autochtones sur le campus de l'Université Laval, un projet porté par la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2025-2026)
- Élaboration du plan *Vers un portage collaboratif : marchons ensemble avec les Premiers Peuples* (2026)

LISTE DES SIGLES

AEA	Association étudiante autochtone de l'Université Laval
BBAF	Bureau des bourses et de l'aide financière
BEDI	Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion
BIBL	Bibliothèque
BPP	Bureau des Premiers Peuples
BQP	Bureau de la qualité des programmes
BREG	Bureau du registraire
BSG	Bureau du secrétaire général
CACE	Centre d'aide à la communauté étudiante
CADEUL	Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval
CPDUL	Comité des prix et distinctions de l'Université Laval
DPRD	Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés
DSCE	Direction des services à la communauté étudiante
ELUL	École de langues de l'Université Laval
FESP	Faculté des études supérieures et postdoctorales
REC	Rectorat
SDP	Service du développement professionnel
SSE	Service de soutien à l'enseignement
ULC	ULaval communications
VRAIDD	Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable
VREAE	Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes
VREX	Vice-rectorat exécutif
VRIT	Vice-rectorat aux infrastructures et à la transformation
VRRCI	Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation
VRRHF	Vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances





